

# Le halal ? Un bataclan d'enfants quinquennal ! Laisseriez-vous faire à Saint-Laurent-du-Var (06) ?

écrit par Laurent P | 23 mai 2018



Vous êtes-vous demandé pourquoi il est toujours écrit (en tout petit, si petit que vous ne l'avez peut-être jamais remarqué jusqu'à présent) sur les emballages en carton des steaks hachés « A consommer cuit à coeur » ?

<http://www.lepointsurlatable.fr/le-blog-de-celia/les-pieds-dans-le-plat/steaks-haches-pourquoi-les-cuire-a-coeur.html>

**C'est à cause du halal qui contamine régulièrement la viande avec *E. coli*, la bactérie dévastatrice pour les enfants.**

Les musulmans font bouillir leur viande, éliminant la bactérie, mais pour les non-musulmans qui mangent la viande autrement que bouillie ou cuite comme une semelle, le danger est là, parce que la viande du collier (gorge), la partie la plus contaminée, est celle utilisée pour les steaks hachés, qui est la viande la plus servie aux enfants.

Et il y a omerta promahométane des médias sur le sujet.

Mais nous, citoyens, n'avons pas besoin de médias pour réinformer **directement** la population sur les **dangers du halal**.

Or, il se trouve qu'une boucherie halal a ouvert dans le vieux village de Saint-Laurent-du-Var il y a moins d'un mois. Le Front national dénonce la communautarisation et accuse le maire de trahison.

« Face à la communautarisation, défendons nos traditions ». Dans un tract, posté et relayé le 3 mai sur les réseaux sociaux, Bryan Masson, délégué départemental du Front national de la jeunesse des Alpes-Maritimes et chargé de mission de la sixième circonscription, dénonce l'ouverture d'une boucherie halal au cœur du vieux village de Saint-Laurent-du-Var.

Avant de s'en prendre au maire Joseph Segura qu'il accuse de trahison, lui qui aurait promis aux commerçants qu'il n'y aurait pas de boucherie halal sur la commune.

Sources :

<http://www.nicematin.com/vie-locale/polemique-autour-de-louverture-dune-boucherie-halal-au-coeur-du-vieux-village-de-saint-laurent-du-var-229297>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/05/12/une-boucherie-halal-ouvre-au-coeur-dun-village-millenaire/>

En appeler aux traditions pour s'opposer à une boucherie Halal, c'est faire l'impasse sur le fait que le halal est potentiellement vecteur de la terrible bactérie *Escherichia Coli*. Et la cause se trouve à la source même du « halal » : la méthode d'abattage des animaux.

Lors de l'abattage halal, la bête est CONSCIENTE quand on l'égorge, alors que, selon les normes sanitaires européenne, elle DOIT être inconsciente. Du fait que l'animal soit conscient, quand on lui tranche la gorge l'animal vomit, par réflexe, alors qu'un animal inconscient n'aurait aucune réaction. Donc la blessure au cou de l'animal est polluée par le contenu de l'estomac, qui contient cette bactérie *Eschérichia Coli*, sans danger pour l'animal mais... destructrice

pour les reins chez l'homme si elle passe dans son système sanguin quand il la mange avec la viande qu'elle a polluée. Et le sol aussi est pollué par ce vomi rempli de **bactéries E. coli**, d'autant que le nettoyage à la lance haute pression crée un fin brouillard de gouttelettes en suspension potentiellement porteuses de la bactérie, qui peut donc contaminer d'autres carcasses. Bref, **le halal c'est cacal**.

Tous les ans, plus ou moins une trentaine d'enfants, les consommateurs les plus fragiles, meurt à cause de ces **bactéries halal**, ou bien se retrouvent handicapés à vie, les reins détruits, condamnés à perpétuité à des dialyses régulières sous peine de mort par empoisonnement du sang. D'autres subissent des dommages irréversibles au cerveau et deviennent des légumes pour le restant de leur existence : <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1672794-mon-fils-a-mange-un-steak-hache-contamine-par-e-coli-il-ne-marchera-et-ne-parlera-jamais.html>

Pourquoi croyez-vous qu'il y ait régulièrement des campagnes de rappel de steaks hachés ?

2018

<http://www.leparisien.fr/societe/rappel-de-viandes-hachees-contaminees-par-une-bacterie-06-04-2018-7650591.php>

2017

<https://www.ouest-france.fr/sante/bacterie-e-coli-rappel-de-steaks-haches-chez-leclerc-auchan-intermarche-et-super-u-5114369>

2016

<https://www.lci.fr/sante/rappel-produit-des-steaks-haches-et-des-burgers-contamines-par-la-bacterie-e-coli-2007065.html>

2015

<https://www.quechoisir.org/produit-au-rappel-steaks-haches-surgeles-aldi-n19801/>

2014

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/avis-rappel-steaks-haches-surgeles-marque-prix-gagnant-leader-price>

Et encore je ne donne là qu'un seul exemple par année alors qu'il y a parfois plusieurs campagnes de rappel. Pourtant, à ce stade du décompte on en est déjà à 5 ans. A  $\pm 30$  morts/an, ça nous fait  $\pm 150$  morts, soit l'équivalent des 130 morts du Bataclan.

Tous les cinq ans...

### **LE HALAL ? UN BATACLAN « ENFANTS » QUINQUENNAL !**

Et ça continue, encore et encore

C'est que le début :

2013

[http://www.afsca.be/comiteconsultatif/rapportsreunions/\\_documents/2013-09-25\\_Point-3\\_E-coli\\_CC\\_FR.pdf](http://www.afsca.be/comiteconsultatif/rapportsreunions/_documents/2013-09-25_Point-3_E-coli_CC_FR.pdf)

2012

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/10/17/retrait-et-rappel-de-steaks-haches-commercialises-chez-carrefour-et-champion\\_1776768\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/10/17/retrait-et-rappel-de-steaks-haches-commercialises-chez-carrefour-et-champion_1776768_3234.html)

2011

<https://www.ladepeche.fr/article/2011/06/16/1107682-des-enfants-intoxiques-par-des-steaks-haches-du-supermarche.html>

2010

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2010/07/09/97002-20100709FILWWW00588-rappel-de-steaks-carrefour-et-casino.php>

2009

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/08/28/01011-20090828FILWWW00336-rappel-de-steaks-hache-surgele-carrefour.php>

**Deuxième bataclan « enfants »...**

Et encore ce n'est là qu'un comptage en « morts du bataclan » (130 adultes) car un comptage plus adéquat devrait être fait en « rafle d'Izieu » (44 enfants).

2008

<http://www.lefigaro.fr/actualites/2008/04/04/01001-20080404ARTFIG00388-la-socopa-rappelle-encore-de-la-viande-hachee.php>

330 enfants morts depuis 2008.

**Ce qui nous fait (330/44=7,5) plus de SEPT rafles d'Izieu...** et ces victimes là vous n'en avez jamais entendu parler,

politiquement correct oblige.

On arrête ici ce décompte macabre pour reprendre le cours de notre juste mission préventive.

Il n'est a pas besoin de se donner la peine de réinformer la totalité des plus ou moins 29.000 habitants de Saint-Laurent-du-Var, non, pas la peine : une boucherie c'est un commerce essentiellement LOCAL. Comme tous les commerces locaux, environ 80% de la clientèle vient des rues environnantes, plus ou moins éloignées selon la réputation du boucher, une réputation qui se fait (mais aussi se défait...) par le bouche-à-oreilles.

Il suffit donc d'informer seulement une fraction de ces 80% de la clientèle pour que le bouche-à-oreille informe le reste des clients.

## **Comment informer sur les dangers sanitaires du halal cette fraction de clients locaux ?**

Le principe est fort simple, tout à fait similaire à la méthode précédemment proposée pour la réinformation des Parisiens lors de l'attaque djihadiste au couteau par le mahométan drogué au coran Khamzat Azimov

<http://resistancerepublicaine.com/2018/05/13/attaque-au-couteau-rue-monsigny-paris-on-ne-se-laisse-pas-abattre-on-reagit/>

### **MODE D'EMPLOI**

- 1/ Déterminer l'adresse du potentiel nid à E. Coli : ville, rue et numéro dans la rue.
- 2/ Trouver les noms des habitants de cette rue, avec leur numéro dans la rue.
- 3/ Une fois ces noms et adresses déterminés, imprimer l'article parlant de la boucherie halal en question, afin que les destinataires comprennent de quoi on va leur parler, à compléter par...

4/ une information sur les dangers du halal ( le début de cet article ) ou un tract de Vigilance halal.

5/ Expédier le tout sous enveloppe par la poste à (aux) destinataire(s) choisi(s) par vous.

Une fois quelques courriers arrivés, ils vont circuler entre voisins.

Simple, imparable, et qui plus est parfaitement légal : les courriers envoyés sont des textes qui ne contreviennent strictement à aucune loi, des textes publics, dont l'auteur est connu et ses compétences reconnues ! C'est d'ailleurs bien cela qui horripile les collabos : ils ne peuvent strictement RIEN faire pour arrêter vos torpilles, ni avant ni après leur lancement !

Passons à la mise en pratique dans le cas de cette *boucheri·e·coli* (un néologisme de mon ~~cuit à cœur~~ cru) de Saint Laurent du Var, ce qui n'est pas aussi insurmontable qu'il y paraît de prime abord, bien au contraire : avec Internet c'est un jeu d'enfant.

1/

L'article de nicematin.com est consultable en totalité à condition de regarder une publicité.

Il nous dit :

*« Le 19 avril, s'est effectivement ouvert, rue Valazé (...) une boucherie halal en lieu et place d'un salon de tatouage. »*

On a le nom de la rue : **rue Valazé**.

Pour le numéro, on peut le voir sur la photo de la page

<https://www.facebook.com/BryanMasson06/photos/a.549007862099299.1073741829.525912841075468/597061663960585/?type=3&theater>

C'est le **31**.

2/

L'annuaire des particuliers, <https://www.pagesblanches.fr/> permet d'obtenir la liste de tous les habitants de la rue qui sont abonnés au téléphone.

Indiquer « **rue valazé, saint laurent du var** » dans la zone « **Où** » puis cliquer sur la petite loupe stylisée, à droite, pour lancer la recherche.

L'annuaire donne actuellement 12 noms, à vous de choisir celui ou ceux que vous souhaitez réinformer, en fonction du temps et du nombre de timbres que vous souhaitez investir.

Pour que le hasard fasse bien les choses, choisir un nom dans la liste qui soit le plus proche du sien propre. Par exemple si vous vous appelez « Dushmoll », vous prenez l'habitant de la rue dont le nom de famille est le plus proche de « Du... », Dubois par exemple. Pour obtenir la liste des noms par ordre alphabétique, choisir « A -> Z » dans la rubrique « Trier par » qui se trouve en début de liste.

On peut en faire plus en étendant l'opération de réinformation à d'autres habitants de rues proches.

Pour trouver les noms des rues proches de la rue Valazé, et trouver à nouveau d'autres noms et adresses d'habitants en procédant comme ci-dessus, il suffit de consulter un plan de la ville, centré sur la rue Valazé, par exemple sur GoogleMaps :

<https://www.google.fr/maps/place/Rue+Valaz%C3%A9,+06700+Saint-Laurent-du-Var/@43.675529,7.1883858,19z>

A cette occasion, outre les noms de rues environnantes, vous noterez un grand nombre de boutiques référencées, boutiques auxquelles vous pouvez bien entendu AUSSI envoyer votre courrier de réinformation.

3/

Imprimer en une page l'article de *Résistance Républicaine* parlant de la boucherie halal en question :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/05/12/une-boucherie-halal-ouvre-au-coeur-dun-village-millenaire/>

C'est très simple :

Cliquer sur la barre verte « Print Friendly » en bas à gauche de l'article.

Dans la fenêtre d'impression qui s'ouvre, choisir la taille de texte 100% et la taille d'image 0%.

Cliquer sur l'icône PDF.

Choisir la taille de page « A4 » (« Letter » est le format américain) puis cliquer sur « Téléchargez votre PDF » et enregistrer le PDF sur votre ordinateur.

Désormais vous pouvez imprimer l'article dans sa version « véritable lettre », en imprimant la pleine page de la version PDF que vous venez de créer.

Ajouter tout le début du présent article, avec le même mode d'emploi, en cliquant sur toute la partie sous « **Ce qui nous fait (330/44=7,5) plus de SEPT rafles d'Izieu...** et ces victimes là vous n'en avez jamais entendu parler, politiquement correct oblige. »

On arrête ici ce décompte macabre pour reprendre le cours de notre juste mission préventive pour la faire disparaître, afin qu'il ne reste que l'information sur les risques du halal.

Choisir votre (ou vos) destinataire(s), mettre vos documents (article + tract ou article + livre) sous enveloppe, inscrire l'adresse de votre (ou vos) destinataire(s), affranchir et poster.

Voilà, réinformer nos compatriotes afin qu'ils ne prennent pas le risque d'aller s'intoxiquer dans une *boucheri.e.coli*, ce qui est tout de même encore un droit, n'en déplaise aux islamo-collabos, ce n'est pas plus compliqué que ça.

Bien évidemment, avec cette méthode, il y aura des habitants qui recevront plusieurs envois. Ce n'est PAS un problème, ni un gâchis, car ces habitants pourront ainsi, d'une part, mesurer l'ampleur de la résistance et, d'autre part, redistribuer les exemplaires supplémentaires à d'autres personnes de leur choix.

Vous doutez fortement qu'expédier un livre, ou un tract, puisse avoir la moindre influence sur le cours de la guerre ?

Voyez ici :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/09/04/le-vice-procureur-weil-porte-plainte-contre-notre-ouvrage-les-assassins->

[obeissent-au-coran/](#)